

Groupe des Associations

Le chômage touche aujourd'hui plus de 5 millions de personnes dans notre pays et reste l'une des principales préoccupations des Français. Autre fait marquant, la moitié des actifs ont connu ou connaîtront au moins une période d'interruption d'activité au cours de leur parcours. Nous sommes donc bien en présence d'un phénomène de masse qu'il s'agit de combattre comme tel.

Mais si les effets économiques du chômage sont fréquemment abordés, ses conséquences humaines et sanitaires sont pour leur part trop peu traitées, voire ignorées. C'est tout l'objet de cet avis : appréhender la question du chômage, non pas sous l'angle habituel (et indispensable) du retour à l'emploi, mais par le prisme de la personne en souffrance.

Le groupe des associations tient à souligner toutefois que l'originalité de cette approche, aussi légitime soit-elle, ne doit pas déboucher sur une vision qui consisterait à faire apparaître les chômeurs comme des personnes a priori fragiles ou malades. Tous n'auront pas forcément besoin d'un accompagnement social ou personnel. Chacun en revanche doit pouvoir avoir accès à un accompagnement professionnel centré sur la reconnaissance et la valorisation de ses compétences et de ses savoirs.

L'avis établit à ce titre un diagnostic précis et un panorama complet des difficultés que rencontre un grand nombre de demandeurs d'emplois. Aux troubles d'ordre psychologique (anxiété, irritabilité, stress, sentiment de culpabilité et d'inutilité, perte de confiance en soi) peuvent s'ajouter une détérioration de la santé physique et mentale, des conduites addictives plus fréquentes, un risque accru de dépression et de suicide et, dans certains cas, une surmortalité.

Sur le plan financier, la situation est souvent très précaire. Et en matière de droits assurantiels ou de solidarité, la baisse de revenus, de pouvoir d'achat et de niveau de vie est commune à toutes les personnes privées d'emplois. Enfin, le chômage n'affecte pas seulement les demandeurs d'emploi : elle impacte aussi la vie familiale et notamment le développement des enfants.

Face à ce fléau, deux grandes pistes nous apparaissent fondamentales. La première consiste à changer le regard porté sur les demandeurs d'emploi. Un bon début serait d'admettre que le chômage résulte non pas d'un éventuel refus de travailler pour des millions de personnes, mais bien d'éléments de contexte et d'arbitrages qui dépassent la simple question de la responsabilité individuelle... la faute aussi à un modèle de développement, de moins en moins soutenable aux plans économique et écologique.

Première nécessité : cessons de considérer les « chercheurs » d'emploi comme des assistés et considérons que chacun d'eux fait ce qu'il ou elle peut pour retrouver un travail. L'idée de créer un 21^e critère de discrimination fondé sur la précarité sociale ne règlera pas tout, mais représente une piste intéressante. Le lancement d'une grande campagne d'information et de sensibilisation sur la vie réelle de ces personnes aiderait à combattre fantasmes et préjugés.

Le deuxième axe concerne l'accompagnement et la prise en charge des personnes en souffrance. Retenons ainsi la diffusion d'information sur les lieux d'écoute, de soutien et d'accompagnement déjà existants, mais aussi la possibilité d'informer les personnes -reçues à Pôle Emploi- qui le souhaitent des dispositifs de soutien psychologique existants. Notre groupe souhaite par ailleurs indiquer que la question de l'efficacité des dispositifs d'accompagnement de retour à l'emploi (mis en place par l'Etat) aurait gagné à faire l'objet d'une analyse approfondie.

Enfin, rappelons que sur l'ensemble de ces questions, les associations et les fondations se tiennent mobilisées : elles assurent, en complément des autres acteurs de l'économie sociale ou solidaire, très souvent en lien avec Pôle emploi, écoute, soutien humain et appui méthodologique ; elles agissent pour recréer du lien social et permettre l'accès aux droits ; elles conduisent des réflexions de fond sur la lutte contre le chômage ; elles créent et animent des entreprises d'insertion par l'emploi ; elles figurent parmi les principaux acteurs de la formation professionnelle. Pour toutes ces raisons, il est vital de maintenir les moyens qui leur sont alloués.

Plus fondamentalement, parce que l'engagement apporte un sentiment d'utilité sociale au même titre que le travail, les associations participent de facto à la reconnaissance du rôle de chacune et de chacun, sans distinction de compétences ou d'origine. En outre, l'engagement associatif des personnes au chômage - sous la condition incontournable qu'il soit librement consenti et non conditionné - contribue à les protéger de l'isolement social et constitue un levier important dans le parcours de retour à l'emploi, qu'il convient de mieux reconnaître et valoriser.

Le groupe des associations salue l'important travail, engagé et volontaire, de la rapporteure. Approuvant la majorité des préconisations, il a voté l'avis.